Lu sur le site de l'UOIF : "Souhaiter de bonnes fêtes aux non-musulmans ?"

01/01/2017 à 18h06

Le site de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF) publie l'avis du Conseil Européen de la Fatwa et de la Recherche sur une question " : "Faut-il souhaiter de bonnes fêtes aux non-musulmans" ?

> *Il s'agit sans doute d'une question importante et sensible en particulier pour les musulmans résidant en Occident. De nombreuses questions sont parvenues au Conseil provenant des musulmans et musulmanes qui vivent dans les pays occidentaux et coexistent avec les non-musulmans , nouant avec beaucoup d'entre eux des liens de voisinage, de travail, de camaraderie d'école …*

Le musulman **peut même se sentir redevable au non-musulman** pour un service rendu dans des situations particulières à l'instar du directeur de recherche qui aide sincèrement l'étudiant musulman dans la réalisation de son mémoire, du médecin pour les soins donnés et autres.

UOIF